



CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX

Conservatoire à Rayonnement Départemental

MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

PRÉ-INSCRIPTION

Dès le 2 juin 2025 à 9h, les nouveaux élèves sont invités à se préinscrire en ligne depuis le site du conservatoire :

www.conservatoire.grandbelfort.fr

Pour ce faire, il faudra vous munir impérativement de votre **avis d'imposition 2024** (sur les revenus 2023), d'une **photo de l'élève** et d'un **certificat médical** (pour les inscriptions en danse ou Jardin musique et danse).

Il sera également possible de s'inscrire sur place au conservatoire (site de Belfort) après avoir pris rendez-vous au 03 84 54 27 27. Un agent du conservatoire vous épaulera dans vos démarches. Attention toutefois à bien apporter les pièces demandées.

Le nombre de place dépend des réinscriptions de nos élèves actuels. Les places disponibles sont attribuées par ordre d'arrivée, une priorité étant donnée aux enfants et aux habitants du Grand Belfort. Les confirmations d'inscriptions sont envoyées par courrier fin juillet.

LES SITES DU CONSERVATOIRE

L'enseignement est dispensé sur 9 sites : 2 à **Belfort** (rue Koepfler et avenue d'Alsace), **Valdoie**, **Chèvremont**, **Danjoutin**, **Bourogne**, **Châtenois-les-Forges**, **Frais**, **Montreux-Château**.

Toutes les disciplines ne sont pas dispensées sur les sites périphériques. Toutefois, il est possible de prendre un cours d'instrument sur un site, et un cours de formation musicale ou de pratique collective sur un autre site.

LES ACTIVITES DU CONSERVATOIRE

EVEIL ARTISTIQUE *Uniquement sur le site de Belfort*

- **Pour les 4 -5 ans** (moyenne section et grande section de maternelle) : un Jardin Musique et Danse est proposé 1h par semaine.

MUSIQUE

- **A partir de 6 ans** (CP) : éveil musical – 45 min par semaine ou parcours découverte – 1h15 par semaine
- **A partir de 7 ans** (CE1), nous proposons un **cursus musique**

Cursus Musique

3 cours sont dispensés chaque semaine :

1 cours d'instrument ou chant + 1 cours de Formation Musicale (solfège) + 1 cours de pratique collective.

Les 3 cours sont obligatoires et indissociables.

Pour les débutants, les 2 premières années, le cours de pratique collective est un cours de pratique vocale :

- **1 cours individuel de 30 minutes pour l'instrument**
- **1 cours de formation musicale de 1h30 dont 30 minutes de pratique vocale**
Ce cours peut être remplacé par la Pépinière (cursus Maîtrise) si l'élève est en 1C1 ou 1C2 de F.M
- **À partir de la 3^e année, la pratique collective consiste à intégrer un ensemble ou orchestre.**

Il est possible de s'inscrire à une chorale (enfants, ados, ou adultes) ou à une pratique collective seule, hors cursus.

Parcours orchestre (de 7 à 10 ans) : tuba, trombone et cor d'harmonie
Le mercredi de 9h30 à 11h45 sur le **site de Bourogne** (un créneau, trois disciplines)

Parcours maîtrise (audition d'entrée)

Pépière (CE1-CE2) : deux cours d'1h15 par semaine

Pré-maîtrise (CM1-CM2) : théâtre - chœur et formation musicale

Maîtrise (collégiens) : théâtre – chœur et formation musicale

DANSE CONTEMPORAINE *Uniquement sur le site de Belfort*

- 6 et 7 ans : initiation danse, 1h par semaine
- À partir de 8 ans, entrée dans le cursus danse : 3 cours par semaine.
 - 2 cours de danse de 1h
 - 1 cours de formation musicale danse de 1h

THÉÂTRE *Uniquement sur le site de Belfort*

- De 12 à 14 ans : Initiation Théâtre : 1 cours de 1h30 par semaine
- A partir de 15 ans : entrée dans le cursus théâtre : 3h par semaine minimum

LA FACTURATION

Les frais d'inscriptions s'élèvent à 25€.

Ils sont facturés obligatoirement dès lors que l'inscription est validée par l'administration et que la confirmation a été envoyée.

Les frais liés aux cours sont calculés en fonction du revenu imposable du foyer et consultables en ligne :

www.conservatoire.grandbelfort.fr

Une majoration de +50% est appliquée pour les foyers domiciliés hors Grand Belfort.

Une réduction en fonction du nombre d'élèves (enfants et adultes) d'un même foyer fiscal est appliquée :

- 25 % pour 2 élèves inscrits
- 40 % pour 3 élèves inscrits
- Gratuité des cours pour le 4^e élève et les suivants

LA LOCATION D'INSTRUMENT

Le conservatoire propose à la location les instruments suivants :

flûte traversière, hautbois, basson, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor, tuba, euphonium, violon, violoncelle, alto, contrebasse, xylophone, accordéon, vieille à roue, cornemuse.

Tarif : 50€ par trimestre + assurance à prévoir avec votre compagnie d'assurance.

Il n'est pas proposé à la location les instruments suivants : batterie, flûte à bec, guitare, claviers et piano, harpe

 Pour une inscription en piano, l'achat ou la location de l'instrument est obligatoire dès la 1^{ère} année.

Un piano numérique peut suffire les 2 premières années.

DES INTERROGATIONS SUBSISTENT ?

Le service scolarité se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations au 03 84 54 27 27, n'hésitez pas à nous contacter !